



RÉPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DU BASSIN DU CONGO

JOURNEE INTERNATIONALE POUR LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

Thème : « Financer la résilience, pas les catastrophes »

DECLARATION DU GOUVERNEMENT LUE PAR MADAME ARLETTE SOUDAN-NONAUT, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DU BASSIN DU CONGO

BRAZZAVILLE, LE 13 OCTOBRE 2025

Mesdames et Messieurs ;

Chers Compatriotes ;

Nous voici réunis, une fois de plus, pour marquer la Journée Internationale pour la Réduction des Risques de Catastrophe. Mais cette année, le thème qui nous rassemble résonne avec une urgence particulière, une vérité implacable : « **Financer la résilience, pas les catastrophes** ».

Ce n'est pas un simple slogan ; c'est un appel à la raison, un impératif moral et économique. Il nous exhorte à passer d'une culture de la réaction, qui se contente de panser les plaies, à une culture de la prévision, qui prévient les blessures.

La République du Congo, pays du Bassin du Congo, deuxième poumon écologique de la planète, est un pays au cœur de la tourmente climatique. Nous subissons de plein fouet les effets pervers des changements climatiques : inondations dévastatrices, érosion côtière, et menaces sur la sécurité alimentaire. Ces catastrophes ne sont pas seulement des événements naturels ; elles sont des freins majeurs à notre développement et des catalyseurs d'inégalités et de pauvreté. La

Banque Mondiale le dit clairement : notre pays est vulnérable, et le statu quo n'est pas une option.

Mesdames et Messieurs ;

L'heure est à l'investissement préventif.

La vision du Gouvernement, sous la très haute impulsion de **Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État**, est claire : la résilience doit être au cœur de notre développement. Cette vision se traduit par un ensemble cohérent d'instruments que nous avons patiemment et résolument mis en place.

Nous avons adopté la **Stratégie Nationale de Prévention et de Réduction des Risques de Catastrophes**. Ce document stratégique est notre feuille de route. Il cartographie les risques, définit les responsabilités et énonce les axes d'intervention visant à réduire la probabilité des catastrophes.

Notre engagement se matérialise aussi par l'élaboration et la remise officielle de la **Stratégie Nationale et du Plan d'action et de gestion des risques de catastrophes**, un cadre essentiel pour une vision intégrée de la gestion des risques.

Nous nous appuyons sur des textes fondamentaux, à commencer par la **Loi d'orientation sur le développement durable** de 2022 et la **Loi portant gestion durable de l'environnement** de 2023. Ces lois intègrent la réduction des risques comme une composante essentielle de la politique environnementale.

Le **Décret portant organisation des secours en cas de catastrophe naturelle ou d'accidents majeurs** ainsi que le **Plan National d'Intervention d'Urgence**, notamment en cas de pollution marine par hydrocarbures, témoignent de notre volonté de disposer d'outils opérationnels pour faire face à l'urgence.

La République du Congo, en tant que membre responsable de la communauté internationale, honore ses engagements.

Nous sommes pleinement alignés sur le **Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030)**, qui est le socle de notre action au niveau mondial. Notre Stratégie Nationale vise explicitement l'alignement à ce Cadre.

Nos efforts en matière de climat sont inscrits dans notre **Contribution Déterminée au Niveau National révisée** au titre de la **Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques** et de **l'Accord de Paris**. La lutte contre les catastrophes climatiques y est un pilier central.

Notre rôle en tant que pays du Bassin du Congo nous impose de respecter les conventions relatives à la gestion de la biodiversité et des écosystèmes, dont la préservation est notre première ligne de défense naturelle contre les catastrophes.

Mesdames et Messieurs ;

Le thème « **Financer la résilience, pas les catastrophes** » nous interpelle directement sur la mobilisation des ressources.

Le coût de la reconstruction est toujours infiniment plus élevé que le coût de la prévention. Investir dans des systèmes d'alerte précoce, des infrastructures résilientes, des logements sécurisés et la protection de notre précieux du Bassin du Congo est l'investissement le plus rentable pour l'avenir de nos enfants.

C'est pourquoi, j'appelle solennellement :

Nos Partenaires Techniques et Financiers : à concrétiser l'esprit de cette Journée en transformant les engagements en flux financiers prévisibles pour nos stratégies de réduction des risques. Le soutien aux pays en développement n'est pas une aide, c'est la juste rétribution des services écologiques que nous rendons à la planète et un investissement pour la survie de l'humanité.

Nos Institutions Nationales : à renforcer la coordination multisectorielle, comme le prévoit notre Stratégie, pour que la gestion des risques ne soit pas l'affaire d'un seul Ministère, mais de toute la chaîne gouvernementale, y compris au niveau des collectivités décentralisées.

Chaque Citoyen Congolais : à s'approprier les plans locaux de prévention, à respecter les normes de construction et à devenir un acteur de sa propre sécurité. La résilience est une œuvre collective qui commence par le geste individuel.

En cette Journée internationale, renouvelons notre serment : celui de bâtir un Congo plus fort, plus sûr, un Congo où chaque Franc CFA est investi pour protéger l'avenir, et non pour réparer le passé. Travaillons ensemble, pour que le financement de la résilience soit notre héritage le plus durable. Dans un monde qui ne pardonne pas la faiblesse, c'est à notre capacité de résistance aux chocs, d'où qu'ils viennent, que nous jugeront les générations futures.

Vive le Congo vert, durable et responsable.

Je vous remercie.

Arlette SOUDAN-NONAUT. -